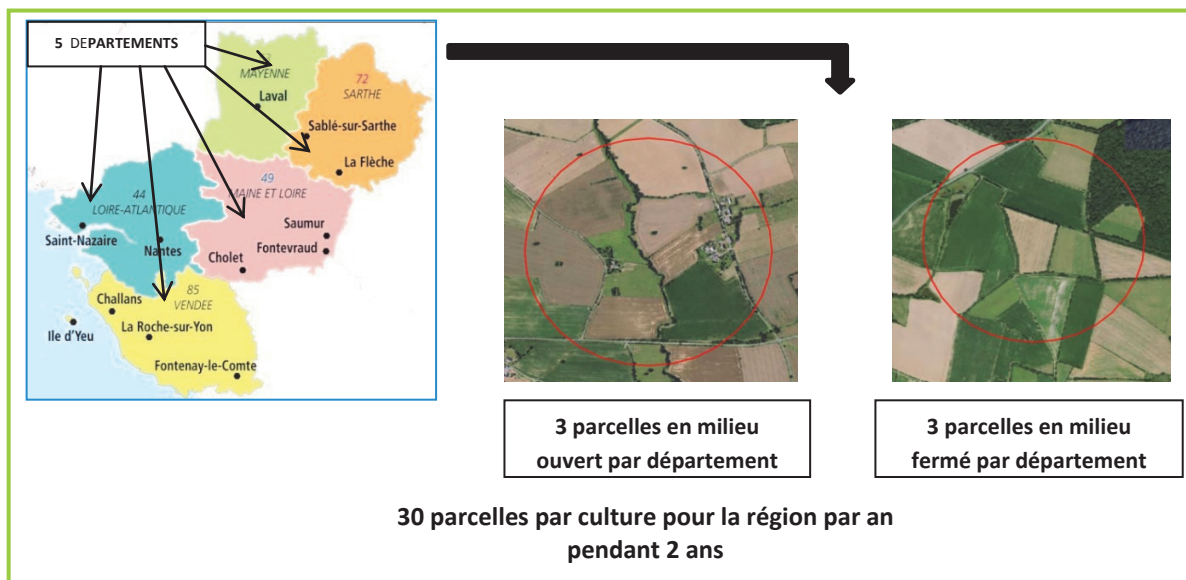


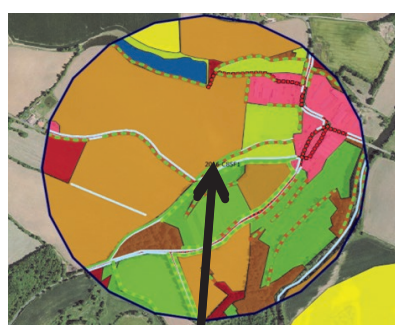
SYNTHÈSE RÉGIONALE

Dispositif expérimental de suivi de la régulation des pucerons

Les expérimentations ont eu lieu au printemps pendant trois années sur 30 parcelles de céréales (principalement du blé tendre) réparties sur les 5 départements des Pays de la Loire. Les parcelles sur lesquelles ont été réalisées les observations ont été choisies « à priori » et « à dire d'expert » sur le territoire selon des critères caractérisant les deux contextes paysagers contrastés : présence de linéaires (haies, fossés, bandes herbeuses), qualité de ces linéaires et utilisation du sol pour les surfaciques.



Chaque parcelle fait l'objet d'une analyse paysagère dans un rayon de 500 m à postériori. Enfin, les parcelles retenues intègrent également une autre exigence : disposer d'un dispositif végétalisé herbacé en bordure de champs. Les parcelles ne peuvent souvent pas être conservées d'une année à l'autre en raison des rotations de cultures. Dans la mesure du possible, les parcelles sélectionnées restent dans la même zone géographique au cours des 3 ans. L'analyse mathématique des données paysagères de l'environnement de la parcelle permettent de valider son appartenance au contexte attendu.



Parcelle étudiée

Linéaires 2016

- Bandes enherbée (de 0 à 5m)
- Haie de bonne qualité
- Haie de mauvaise qualité
- Route et chemin
- Linéaire hydraulique (fossé, cours d'e...)

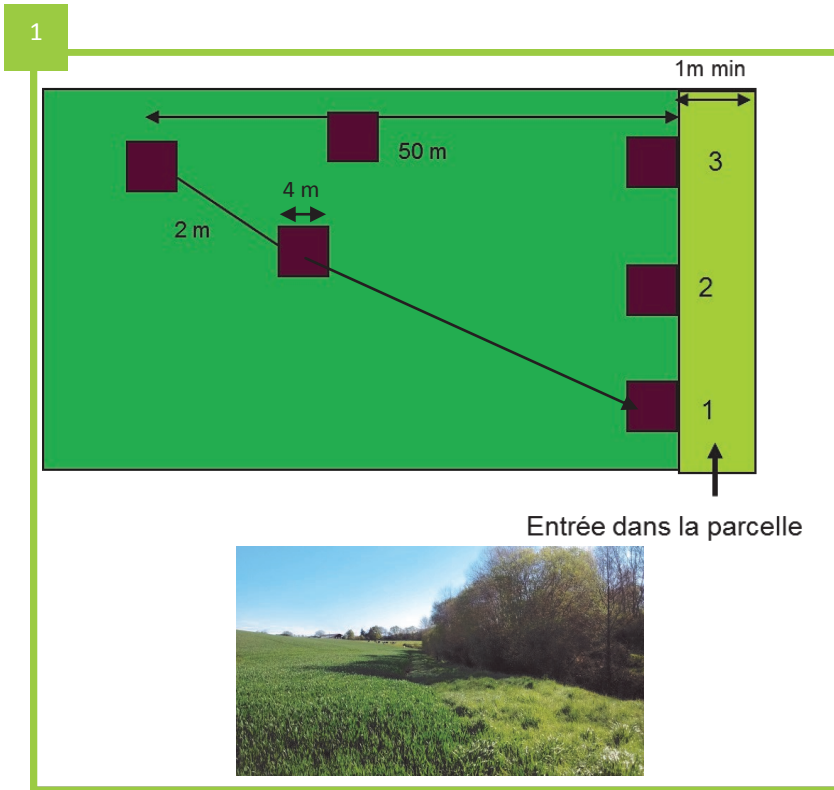
Surfaciques 2016

- Parcelle de céréales (blé, seigle, orge)
- Culture ligneuse (verger, vigne)
- Autre culture non ligneuse (maïs, tournesol, colza)
- Prairie pâturée ou mixte
- Prairie fauchée
- Structure semi naturelle ligneuse (bois, bosquets)
- Structure semi naturelle non ligneuse (jachères, friches)
- Jardin urbain + zone urbaine
- Zone urbaine artificialisée (exploitations, villages)
- Surface hydraulique (mare, étang, lac)

PROTOCOLE D'OBSERVATION

Le protocole consiste à dénombrer sur les cultures de céréales d'hiver les pucerons et leurs ennemis naturels aphidiphages : les coccinelles aux stades larvaires et adultes, les syrphidés aux stades larvaires et adultes et les parasitoïdes (pucerons contenant des larves ou momifiés).

Les parcelles sont parcourues chaque semaine de la mi-avril à la mi-juin. Les observations se déroulent entre 11h et 15h. Elles consistent au premier relevé à détecter en bordure de parcelle et à l'intérieur des plantes de blé colonisées par des pucerons. Ces pieds sont identifiés et ces placettes sont observées les semaines suivantes. Sont comptés : les pucerons ainsi que leurs ennemis naturels sur les 30 tiges au niveau de la placette et le nombre de pieds hébergeant au moins un puceron sur les 30 est enregistré.



3

RAVAGEURS		AUXILIAIRES	
<p>Pucerons sur feuille (1-4mm)</p>	<p>Pucerons sur épi (1-4mm)</p>	<p>Larve de syrph (10-20mm)</p>	<p>Larve de coccinelle (2mm-15mm)</p>
<p>Comptages sur les 30 tiges :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de tiges hébergeant au moins un puceron • Nombre de pucerons et auxiliaires présents 		<p>Puceron momifié par un parasitoïde (2-4mm)</p>	<p>Coccinelle (5-8mm)</p>